



La récidive après une décision judiciaire

Des chiffres nationaux sur la base du Casier judiciaire central

Midis du droit – 11 décembre 2015



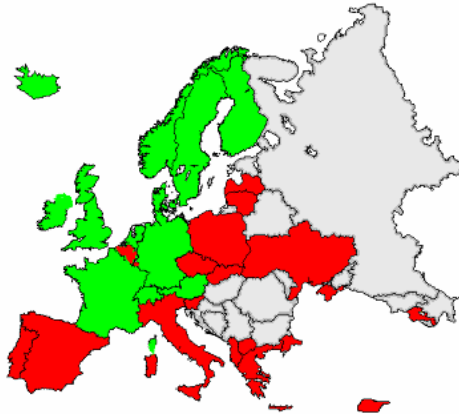


- 1- Constat de départ
- 2- Quel est l'intérêt/plus value de chiffres nationaux sur la récidive?
- 3- Méthodologie : échantillon, mesure et période de suivi
- 4 - Résultats
- 5 - Perspectives





Constat de départ



Des chiffres nationaux

- ❑ La Belgique, une île en Europe de l'Ouest (cf. Wartna & Nijssen, 2006)
- ❑ Absence d'étude nationale ou représentative de la récidive
- ❑ Il existe des recherches sur la récidive de groupes spécifiques d'auteurs d'infraction (souvent non-représentatives ou bien leur représentativité ne peut être déterminée) ainsi que des statistiques sur la récidive légale





Quel est l'intérêt/plus-value de chiffres nationaux sur la récidive?

- Evaluation de l'intervention judiciaire
- Développement d'une politique *knowledge based* et/ou *evidence based* de l'administration de la justice pénale
- Etude des « carrières criminelles »
- Compréhension des causes et conditions qui affectent le processus du passage à l'acte
- ...



Méthodologie : échantillon, mesure et période de suivi

Récidive désigne communément l'attitude d'une personne qui 'revient à', qui 'retombe dans' un comportement infractionnel alors que celle-ci est connue pour avoir commis une infraction antérieure

Echantillon:

- Qui considère-t-on comme (ancien) auteur d'infraction ?*

Mesure:

- Que considère-t-on comme une 'récidive'?*

Période de suivi:

- Jusqu'à quand mesure-t-on la 'récidive'?*



Méthodologie : échantillon, mesure et période de suivi

Recherche à partir des données du Casier judiciaire central:

- ❑ Informatisation du Casier judiciaire central en 1992
- ❑ Exploité jusqu'ici pour produire les statistiques des condamnations, suspensions et internements (Année 0 = 1993)
- ❑ Contenu: décisions définitives relatives à des peines et mesures, transmises par les juridictions belges (et étrangères) (jeunesse, militaire, CC/CMA, tribunaux de police et correctionnels, cours d'appel et cours d'assises)
- ❑ Fichiers de données: 'dossier', 'bulletin', 'décision', 'fait', 'peine'



Méthodologie : échantillon, mesure et période de suivi

Recherche à partir des données du Casier judiciaire central:

- ❑ **Echantillon:** Toutes les personnes de min. 12 ans ayant fait l'objet d'au moins un bulletin de condamnation relatif à une peine/mesure, émis par une juridiction belge en 1995 et ayant été enregistré dans la base de données du Casier judiciaire central
- ❑ **Mesure:**
 - ❑ Point de départ: Premier ou unique bulletin de condamnation à une peine ou mesure en 1995, enregistré dans le Casier judiciaire central (= Bulletin de condamnation de référence)
 - ❑ Récidive: Tout nouveau bulletin de condamnation enregistré dans le Casier judiciaire central après le bulletin de condamnation de référence
- ❑ **Période de suivi:** 1^{er} janvier 1995 jusqu'au 13 novembre 2013 (date de l'extraction) : ± 18 années



Méthodologie : échantillon, mesure et période de suivi

≠ chiffre noir de la criminalité (*dark number*)

≠ faits restés aux étapes antérieures du processus pénal

≠ 'récidive légale', mais: récidive au sens large

Focus sur la prévalence:

→ Combien de personnes récidivent après un bulletin de condamnation?

Analyse descriptive + analyse multivariée exploratoire (analyse de survie)



Résultats

Prévalence

Population de référence en 1995:

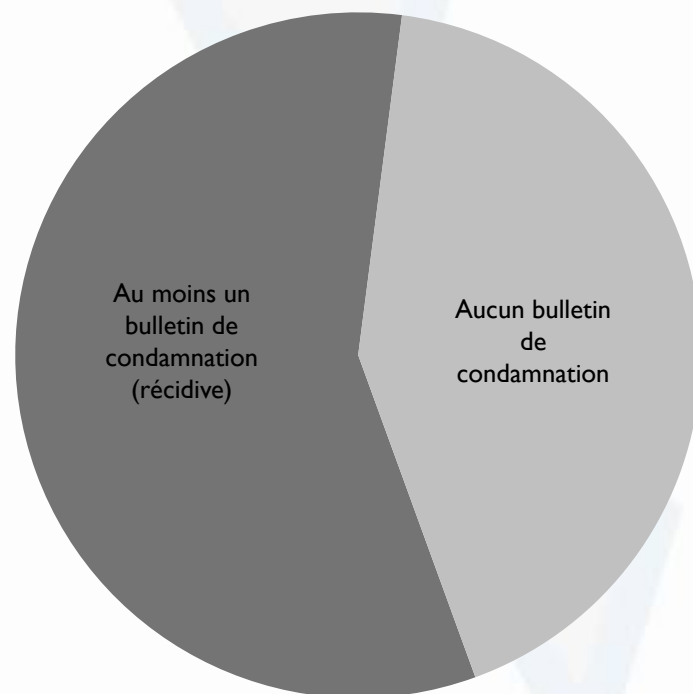
n = 136.530

À la fin de la période de suivi en 2013, nombre de personnes avec au moins un nouveau bulletin de condamnation :

n = 78.691

→ **57,6%**

57,6%



42,4%

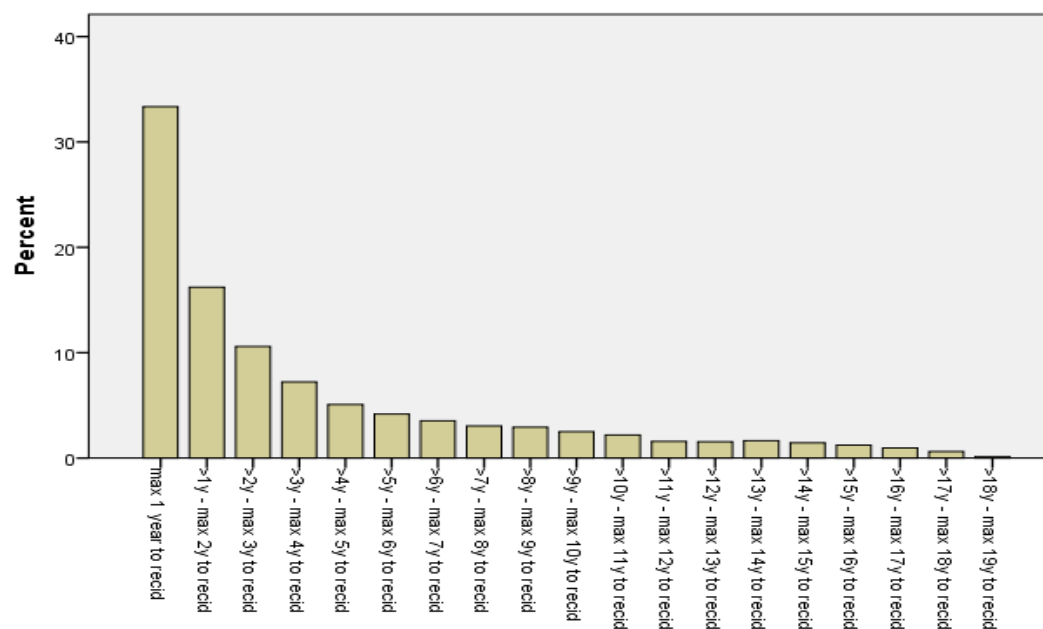


Résultats

Vitesse de récidive

Mediane: 742 jours jusqu'au seul ou premier nouveau bulletin de condamnation

Max 1 an	33,4%
Max 2 ans	49,6%
Max 3 ans	60,2%
Max 4 ans	67,4%
Max 5 ans	72,5%
Max 10 ans	88,7%



Après 15 ans, 2303 personnes (2,9%) ont un nouveau bulletin de condamnation pour la première (ou seule) fois



Résultats

Fréquence de la récidive

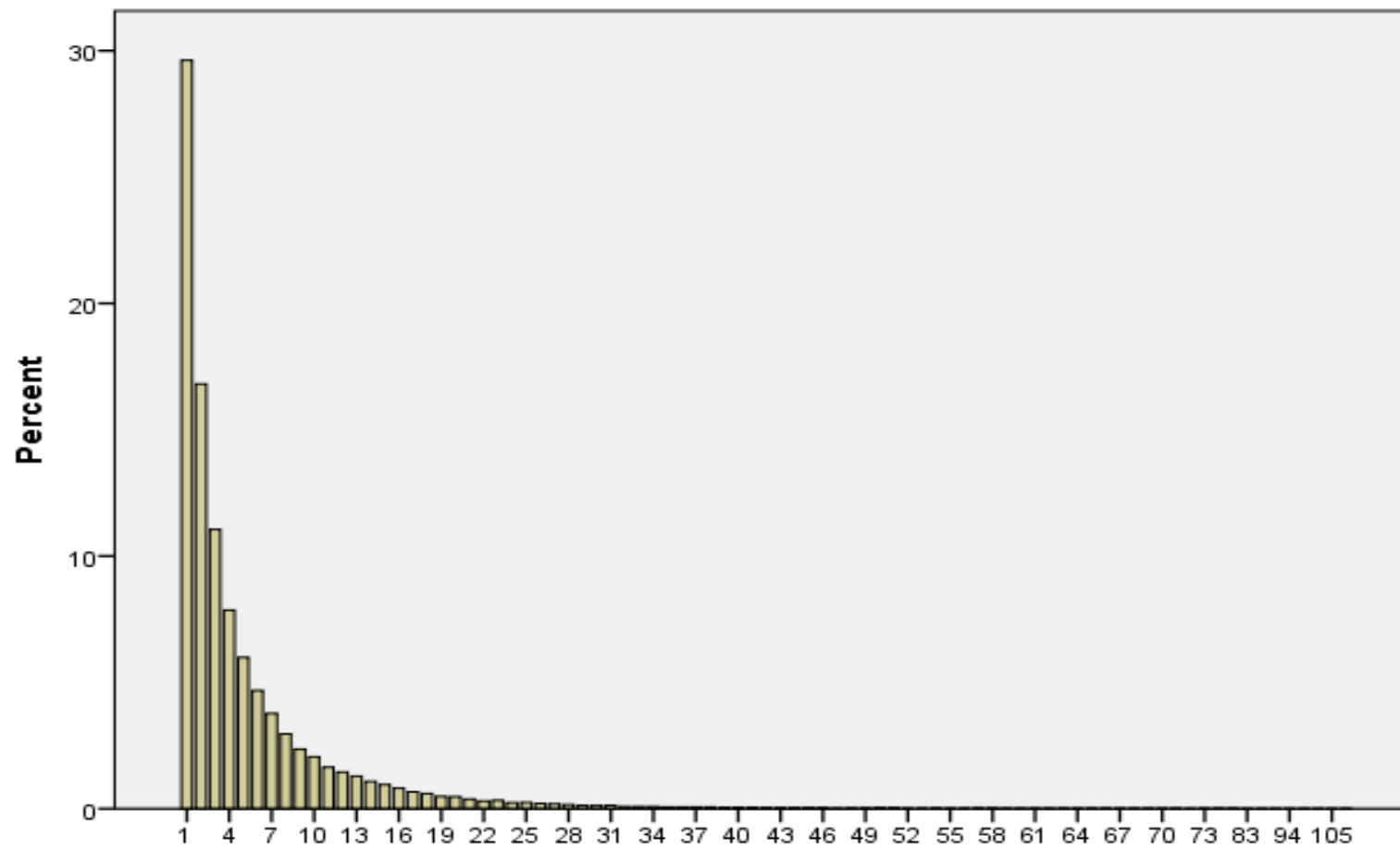
(le groupe de récidivistes a **405.781** nouveaux bulletins de condamnation)

1 nouveau bulletin de condamnation (1 récidive)	29,6%
2 nouveaux bulletins de condamnation	16,8%
3 nouveaux bulletins de condamnation	11%
Plus de 7 nouveaux bulletins de condamnation	20%
Plus de 9 nouveaux bulletins de condamnation	15%
Plus de 12 nouveaux bulletins de condamnation	10%
Plus de 17 nouveaux bulletins de condamnation	5%
Au moins 50 nouveaux bulletins de condamnation n = 170 personnes (0,2%) (ce groupe a au total 9.110 nouveaux bulletins de condamnation, soit 2% de tous les nouveaux bulletins de condamnation)	



Résultats

Fréquence de la récidive





Résultats

- Un grand nombre de personnes sont décédées avant novembre 2013 (n = 16.716, 12,2%)

Age médian des décès = 56ans (Ecart-Type= 16,881)

- Environ la moitié de la population de référence en 1995 est composée de 'primo-condamnés' (49,3%)

32,7% a l'antécédent; 17,7% en a 2; 10,8% en a 3; 25% en a plus de 5; 10% en a plus de 10; environ 5% a 17 antécédents ou plus

- Type de faits avec le plus haut taux de récurrence (bivarié)

Vol avec violence n = 2062 - 1549 (75,1%) - 212 pour les mêmes faits

Délits p/r aux drogues n = 5403 - 3726 (69,0%) - 983 pour les mêmes faits

Ivresse n = 2196 - 1516 (69,0%) - 440 pour les mêmes faits



Résultats

Test multivarié – Régression de Cox (analyse de survie)

Exploration des variables disponibles

Suivi jusqu'au premier (ou seul) nouveau bulletin de condamnation (ou jusqu'au décès si celui survient avant la fin de la période de suivi)

Facteurs principaux: sexe, âge, nombre d'antécédents, type de peines

P.ex.: les hommes ont 1,76 plus de probabilité d'obtenir un nouveau bulletin de condamnation que les femmes

P.ex.: un personne de moins de 18 ans a 1,95 plus de probabilité d'obtenir un nouveau bulletin de condamnation que quelqu'un de 46 à 50 ans

P.ex.: une personne condamnée a une peine de prison a 1,55 plus de probabilité d'obtenir un nouveau bulletin de condamnation qu'une personne avec une suspension du prononcé

P.ex.: une personne avec plus de 10 antécédents a 10,56 plus de probabilité d'obtenir un nouveau bulletin de condamnation qu'un primo-condamné



Perspectives

- Approfondir les résultats pour certains groupes spécifiques d'auteurs d'infraction (p.ex. délinquants sexuels, multirécidivistes, auteurs de faits de moeurs, usagers de drogue,...)
 - Étude des carrières criminelles
 - Articulation avec d'autres bases de données (exécution des peines)
- ...





MERCI POUR VOTRE ATTENTION !

Plus d'informations:

- ❑ Eric.Maes@just.fgov.be
- ❑ Benjamin.Mine@just.fgov.be
- ❑ Luc.Robert@just.fgov.be

Pour aller plus loin:

- MAES, E. (dir.) , MINE, B., ROBERT, L. (dir.) (2015), *La récidive après une décision judiciaire. Des chiffres nationaux sur la base du Casier judiciaire central*, Rapport de recherche, Institut National de Criminalistique et de Criminologie, Direction Opérationnelle de Criminologie, Collection des rapports et notes de recherche, n°38, mai 2015, 78p.

- MINE, B., ROBERT, L., MAES, E. (2015), « Soulever un coin du voile sur la récidive en Belgique. La prévalence de la récidive à partir des données du Casier judiciaire central », *Revue de droit pénal et de criminologie*, n°6, pp.620-650.

- ROBERT, L, MINE, B., MAES, E. (2015), « Recidive na een rechterlijke beslissing. De eerste nationale cijfers over recidiveprevalentie op basis van het Centraal Strafregister », *Panopticon*, Vol.36, n°3, pp. 173-189.

